

SOIRÉE DE LA RELÈVE 2019



Soirée de la relève à l'Université de Montréal

Présenté par

Sébastien Desparois

Elena Harizomenov

Le 26 mars 2019



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

Sommaire

1. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE
2. L'ORDRE EN BREF
3. L'ADMISSION À L'ORDRE
 - FORMATION UNIVERSITAIRE
 - STAGE PROFESSIONNEL
 - EXAMEN D'ADMISSION
 - INSCRIPTION AU TABLEAU
4. CONSEILS GÉNÉRAUX ET PÉRIODE DE QUESTIONS



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

L'équipe de l'OAQ

- Sébastien Desparois, directeur de la pratique professionnelle
- Virginie Harvey, coordonnatrice de la formation continue et de l'aide à la pratique
- Samar El Chemali, coordonnatrice de l'inspection professionnelle
- Karène Laprise, coordonnatrice de la pratique professionnelle
- Elena Harizomenov, coordonnatrice de l'admission
- Mirielle Bertrand, agente de services aux membres



L'ORDRE EN BREF



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

Systeme professionnel

46 ordres professionnels
54 professions réglementées
Plus de 390 000 professionnels

- Fonctionnement des ordres professionnels: principe de l'autoréglementation
- **L'Office des professions du Québec** est l'organisme gouvernemental qui chapeaute les ordres
- **Le Code des professions** est la loi qui encadre l'ensemble des professions réglementées
- La profession d'architecte est à **exercice exclusif** et à **titre réservé**



Champ d'exercice exclusif

- La complexité de la pratique de l'architecture et les enjeux qui s'y rapportent (notamment les enjeux financiers et environnementaux) ont fait en sorte que le gouvernement a confié aux architectes **un champ d'exercice exclusif**.
- **Loi sur les architectes**
Signer et sceller les plans et devis pour la construction de tout bâtiment (article 16).
- Exceptions :
 - maison unifamiliale isolée;
 - bâtiment de moins de 300 m² de superficie brute totale de plancher;
 - rénovations ne touchant pas la structure, l'enveloppe, les issues, les séparations coupe-feu.



Plan stratégique de l'Ordre 2018-2021

MISSION

Dans une perspective de protection du public, l'OAQ valorise l'acquisition et le maintien d'un haut niveau de compétence de ses membres en vue de la réalisation d'un environnement bâti distinctif et de qualité qui soit source de fierté et d'identité collective.

VISION

Être un leader incontournable en matière de valorisation de l'architecture et de la profession d'architecte.

Au service de l'intérêt public et de la qualité de l'environnement bâti



VALEURS

L'influence

Intervenir sur toutes les tribunes pertinentes afin d'agir sur le cours des événements et d'influer sur les orientations politiques et l'ensemble des enjeux qui touchent l'exercice de la profession d'architecte et la qualité de l'environnement bâti.

La proactivité

Prévoir l'évolution des enjeux qui touchent la profession et répondre en conséquence aux attentes du public.

L'inclusion

Valoriser, au sein de l'Ordre et de la profession, l'altruisme, la coopération, l'ouverture et l'intégration harmonieuse des différences.

L'innovation

Rechercher constamment des solutions innovantes et efficaces dans nos façons d'être et de faire. Promouvoir, dans l'intérêt du public, la recherche d'innovation afin de contribuer à l'amélioration de la pratique de l'architecture et de la qualité de l'environnement bâti.

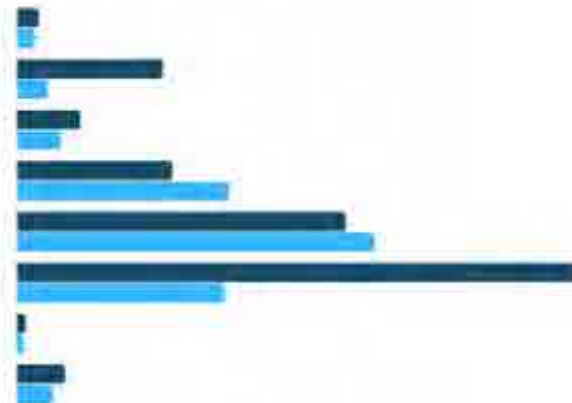


La profession en chiffres (mars 2019)

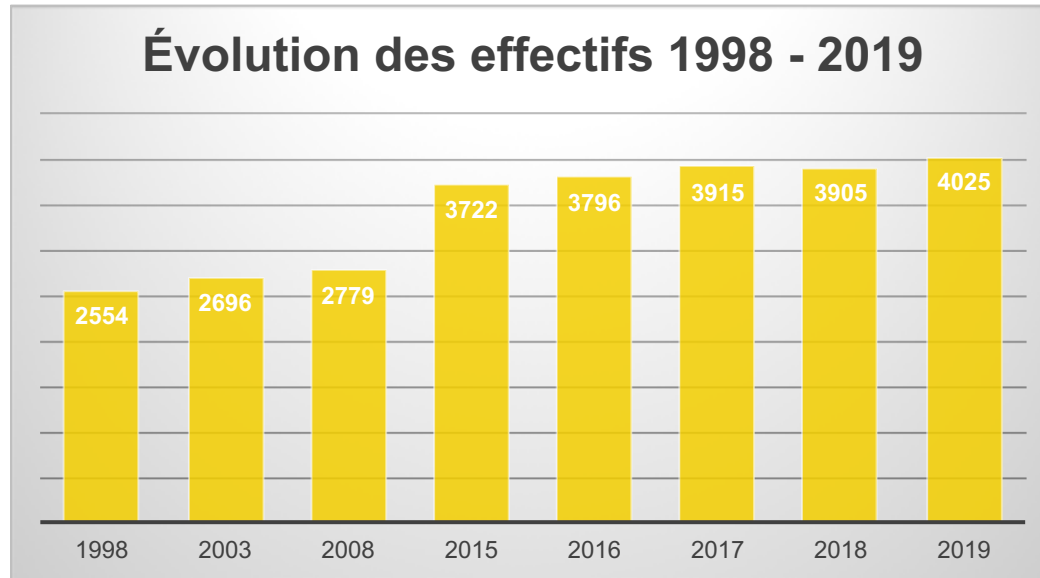


Occupation principale

Occupation	Hommes	Femmes	Total
Enseignant	40	31	71
Retraité	261	53	314
Employé du secteur privé	113	78	192
Employé du secteur public et parapublic	279	380	659
Employé d'un bureau d'architecte	588	642	1230
Patron d'un bureau d'architecte	1008	372	1380
Autre	15	13	28
Sans emploi	87	64	151



Évolution du nombre de membres



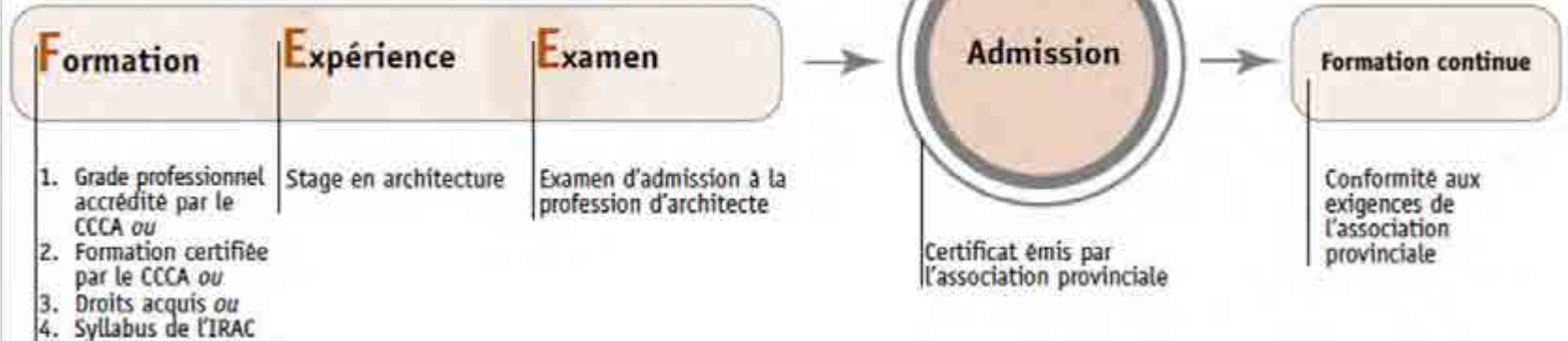
L'ADMISSION À L'ORDRE



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

Les trois « E »

Parcours d'entrée dans la profession



LA FORMATION UNIVERSITAIRE



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

Formation

- La formation universitaire nécessaire pour devenir architecte est généralement d'une durée de cinq années.
- Au Québec, seulement trois établissements offrent le programme qui mène à l'obtention du permis d'exercice de la profession: l'Université Laval, l'Université McGill et l'Université de Montréal.
- Cheminement typique: baccalauréat en architecture ou en sciences de l'architecture (min. 90 crédits) + maîtrise professionnelle en architecture, sans mémoire (min. 45 crédits).



LE STAGE PROFESSIONNEL



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

Le programme de stage en architecture

- Commun à toutes les provinces du Canada
- Particularités propres au Québec (annexe B)
- **Total de 3 720 heures** (deux ans à temps plein) divisées dans 3 catégories / 12 thèmes / 15 secteurs
- Inscription possible dès l'obtention de **60 crédits au baccalauréat**
- Sous la supervision et la direction immédiate d'un architecte
- Inscription annuelle au registre des stagiaires (en ligne): **de mai à avril**
- Délai pour compléter le stage: **5 ans** à partir de l'inscription au registre



Quelques détails et définitions

- **Maître de stage:** un architecte inscrit au tableau depuis cinq ans ou plus, qui n'a pas fait l'objet de sanctions disciplinaires ou d'une limitation/suspension du droit d'exercer dans les cinq dernières années
- **Mentor:** obligatoire si le maître de stage est membre de l'Ordre depuis moins de cinq ans
- **Nombre d'heures de stage:**
 - Illimité si bureau d'architectes ou organisme qui signe et scelle des plans et devis à l'interne;
 - Limité à 940 heures si organisme ne réalisant pas de plans et devis à l'interne (obligation d'être tout de même supervisé par un architecte)



Et encore plus de détails...

- **Stage pendant les études: maximum de 940 heures** avant l'obtention de la maîtrise
- **Stage au Canada: minimum** de 940 heures
- **Stage à l'étranger: maximum de 2 780 heures** sous la supervision et la direction immédiate d'un architecte ayant un permis de pratique valide dans ledit pays (preuve à fournir)
- **Détenteurs d'une équivalence de diplôme délivrée par le CCCA (généralement, candidats formés à l'étranger): maximum de 940 heures** avant l'obtention de l'équivalence définitive (« certificat »)
- **Admissibilité à l'ExAC: 2 800 heures** soumises et approuvées par l'Ordre avant le 28 juin.
- **Important!** Répertorier son expérience lorsqu'on a cumulé entre **900 et 1 000** heures de stage.



Catégories et activités du PSA

Catégorie A – Documents de conception et de construction		Min. d'heures requis
1.	Programmation	80
2.	Étude de l'emplacement et de l'environnement	80
3.	Esquisse de projet	120
4.	Coordination des systèmes d'ingénierie*	120
5.	Estimation du coût des travaux*	80
6.	Étude de la réglementation applicable	120
7.	Conception du projet préliminaire*	320
8.	Dessins d'exécution	1080
9.	Devis descriptif et recherches sur les matériaux*	120
10.	Vérification et coordination des documents*	80
*activités qui peuvent être accomplies pendant plusieurs phases d'un projet		Min. d'heures 2200
		Heures totales requises **2800
**Ce total comprend le minimum requis de 2200 heures plus 600 heures additionnelles qui doivent être accomplies dans l'un ou l'autre des secteurs 1 à 10		



Catégorie B : Administration du contrat de construction

11. Appel d'offres et négociation de contrat	80	
12. Phase de la construction – Bureau	120	
13. Phase de la construction – Chantier	120	
	Min. d'heures	320
	Heures totales requises	**560

**Ce total comprend le minimum requis de 320 heures plus 240 heures additionnelles qui doivent être accomplies dans l'un ou l'autre des secteurs 11 à 13

Catégorie C : Gestion

14. Gestion de projet	120	
15. Gestion de bureau.....	80	
	Min. d'heures	200
	Heures totales requises	**280

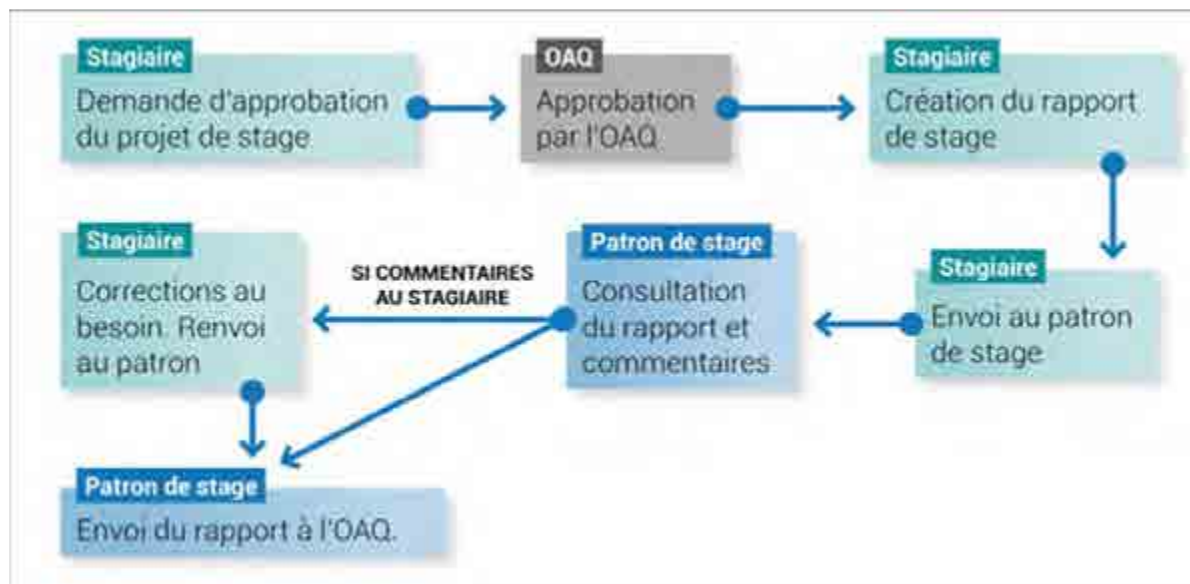
**Ce total comprend le minimum requis de 200 heures plus 80 heures additionnelles qui doivent être accomplies dans l'un ou l'autre des secteurs 14 et 15

Heures totales requises dans les catégories A, B et C.....	3640
Heures additionnelles (peuvent être accomplies dans l'un ou l'autre des secteurs 1 à 15).....	80

HEURES TOTALES REQUISES D'EXPÉRIENCE EN ARCHITECTURE3720



Rapport de stage: comment ça marche?



Le comité d'admission analyse les rapports de stage par rapport aux objectifs et activités du PSA et décide de la validité des heures dans les 60 jours suivant sa réunion (4 fois par année).



Espace réservé (portail): fonctionnalités

- **Foire aux questions:** information pratico-pratique sur la façon de préparer et de transmettre les rapports de stage en ligne;
- **Cheminement personnalisé:** déclaration et gestion des projets et des rapports de stage, suivi des heures de stage complétées dans chacune des catégories A, B et C;
- **Comptabilité:** visualisation des factures à payer, paiement des frais en ligne (inscription ou renouvellement de l'inscription au registre de stagiaires, frais de gestion), obtention des reçus;
- **Mise à jour des coordonnées et des emplois;**
- **Formation continue;**
- **Manuel canadien de pratique de l'architecture.**



Enfin, pour parler des frais...

Type de frais	Frais 2019-2020 (plus taxes)
Inscription au registre des stagiaires (de mai à avril)	149 \$
Frais de gestion pour un rapport de stage dépassant 1000 heures	100 \$/tranche de 100 h
Frais de gestion pour la soumission de plusieurs rapports dont le total excède 1000 heures	100 \$/tranche de 100 h
Frais de retard pour la soumission d'un rapport plus de 4 mois après la réalisation des heures consignées	100 \$/tranche de 1000 h



Questions?

Consultez le [Programme de stage en architecture](#) sur le site Web de l'OAQ.



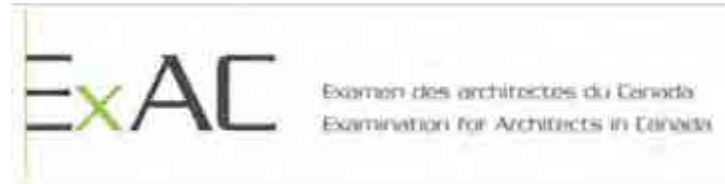
L'EXAMEN D'ADMISSION



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

L'Examen des architectes du Canada (ExAC)

- Uniformité canadienne sur le contenu
- Un examen professionnel basé sur l'expérience en architecture;
- Un outil de mesure des compétences nécessaires pour exercer la profession, et non d'évaluation des connaissances, visant à assurer la protection du public et la prestation de services d'architecture professionnels, compétents et de qualité;
- A lieu une fois par année, en **novembre – 2 jours**;
- En français ou en anglais dans la province de votre choix;
- Site Web dédié: www.exac.ca – mine d'or!



Sujets couverts par l'ExAC

SECTION 1

- Programmation
- Étude de l'emplacement et de l'environnement
- Gestion des coûts
- Coordination des systèmes d'ingénierie
- Esquisse du projet
- Conception préliminaire du projet

SECTION 2

- Code national du bâtiment du Canada

SECTION 3

- Projet définitif

SECTION 4

- Appel d'offres et négociations de contrat
- Phase de la construction – Bureau
- Phase de la construction – Chantier
- Administration du projet



Les 12 thèmes de l'ExAC

1. Programmation
2. Étude de l'emplacement et de l'environnement
3. Coordination des systèmes d'ingénierie
4. Gestion du coût
5. Esquisse du projet
6. Conception préliminaire du projet
7. Code national du bâtiment du Canada (édition 2015)
8. Projet définitif
9. Appels d'offres et négociations de contrat
10. Phase de la construction – bureau
11. Phase de la construction – chantier
12. Administration du projet



Admissibilité pour s'inscrire à l'ExAC

- Être en règle auprès de l'OAQ, c'est-à-dire, être inscrit au registre des stagiaires au moment de s'inscrire à l'ExAC, ne faire l'objet d'aucune plainte ou procédure disciplinaire, ni détenir un certificat provisoire du CCCA;
- Avoir un minimum de 2 800 heures de stage consignées à son dossier, soumises avant le 28 juin et approuvées par l'OAQ;
- Remplir et envoyer en ligne le formulaire d'inscription à l'ExAC (période d'inscription: début juillet à la mi-juillet);
- Payer les frais d'inscription rattachés (920 \$ pour les 4 sections).
- *Note: les heures soumises après cette date limite seront traitées, mais elles ne pourront pas être comptabilisées pour le total d'heures requises pour s'inscrire à l'ExAC.*



Comment se déroule l'ExAC?

- **4 sections / 2 journées complètes** (4 et 5 novembre 2019):
 - Jour 1: section 1 en avant-midi, section 2 en après-midi;
 - Jour 2: section 3 en avant-midi, section 4 en après-midi.
- Types de questions:
 - Choix multiples;
 - Jumelage d'éléments;
 - Positionnement des étapes ou énoncés en ordre – parfois combiné à des choix multiples;
 - Phrases à compléter ou blancs à remplir;
 - Réponses courtes;
 - Réponses longues.
- Exemples de questions:
<http://www.exac.ca/fr/preparation/exemples0.html>;



Et encore...

- Examen papier et crayon;
- Aucune documentation autorisée dans la salle d'examen (sauf le Code national du bâtiment pour la section 2);
- La plupart des références et ressources suggérées existent en version française ou anglaise; certaines sont toutefois disponibles seulement dans une seule langue;
- L'ExAC est conçu pour des futurs architectes qui maîtrisent le français ou l'anglais et le vocabulaire de cette profession. Avant de se présenter à l'examen, s'assurer de bien maîtriser la langue dans laquelle vous avez choisi de faire l'examen;
- Environ 200 candidats s'inscrivent à l'ExAC chaque année;
- Accommodements pour besoins spéciaux possibles (sur autorisation).



Quelques conseils

- Prendre le temps de bien se préparer en consultant, entre autres, les documents suivants:
 - [Le Guide de préparation à l'ExAC](#);
 - [Les objectifs généraux et spécifiques de l'ExAC](#);
 - [Les références et ressources](#);
 - Le [rapport technique et statistique](#) de l'examen de l'année précédente.
- *Note: Les cours préparatoires et les autres aides à l'étude en vue de l'ExAC qui sont développés et publicisés par des tierces parties n'ont pas été autorisés ni approuvés par le comité de l'ExAC. Aucun cours préparatoire et aucun guide d'étude n'ont été approuvés par le comité de l'ExAC.*



Après l'ExAC...

- Correction des examens par un groupe de 12 correcteurs accompagnés de 2 consultants en docimologie;
- Validation des résultats par le comité de l'ExAC;
- Transmission des résultats aux candidats par la poste à la mi-février sous la forme d'un relevé de notes délivré par l'OAQ;
- Seul le résultat « réussite » ou « échec » est publié;
- Les résultats sont accompagnés d'une rétroaction sur les thèmes que les candidats doivent approfondir davantage pour corriger leurs faiblesses.



À retenir

- Les candidats disposent de **trois tentatives consécutives pour réussir les quatre sections de l'ExAC**;
- Si échec à une ou plusieurs sections lors de la première et de la deuxième tentatives: reprise des sections échouées à la deuxième puis troisième session d'examen, le cas échéant;
- Si toujours échec à la troisième tentative: obligation de reprendre toutes les quatre sections lors de la quatrième tentative.
- *Note: Le fait pour un stagiaire de ne pas se présenter à un examen auquel il est inscrit ou de ne pas s'inscrire à un examen qu'il était tenu de reprendre est considéré comme un échec.*



INSCRIPTION AU TABLEAU



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

Étapes de l'inscription

- Avoir complété avec succès sa formation théorique et pratique (maîtrise + stage) et réussi l'ExAC;
- Déposer une demande de permis en ligne;
- Fournir la preuve de satisfaire aux exigences de la Charte de la langue française, le cas échéant;
- Payer la cotisation chaque année;
- Réussir le cours obligatoire *Contexte juridique de la pratique et gestion du bureau* dans les deux premières années de l'inscription au tableau;
- Souscrire une assurance responsabilité professionnelle, le cas échéant;
- Suivre 40 heures de formation continue durant un cycle de 2 ans;
- Se soumettre au programme de surveillance de l'exercice de la profession (inspection professionnelle), etc.



CONSEILS GÉNÉRAUX ET QUESTIONS



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

DANS UN AUTRE
ORDRE D'IDÉES...



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

MERCI !

1 800 599-6168

514 937-6168

oaq.quebec



@Ordre.architectes.Qc



@Ordre-architectes-Qc



@OAQenBref



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC



Association
des Architectes
en pratique
privée du Québec

L'AAPPQ

Lyne Parent
Directrice générale

26 mars 2019



L'AAPPQ en quelques mots

- L'association des bureaux d'architectes
- Les représente et assure la défense de leurs intérêts
- Être leur voix et leur organisme de référence pour faire reconnaître leur valeur ajoutée
- Proposer des services aux membres (conseils, formations, contrats, conférences, etc.)
- Réseauter avec ses pairs



Association
des Architectes
en pratique
privée du Québec

L'AAPPQ en chiffres

- 360 bureaux membres
- 650 architectes patrons ou associés
- 75 % des firmes ont **10** employés ou moins
- Près de **50 %** sur l'île de Montréal et Laval



Profil des firmes d'architectes au Québec

- **1140** firmes dont **60 %** d'entreprises individuelles
- Effectif moyen de **5,4** personnes par firme
- Chiffre d'affaires moyen **445 000 \$**



Vous souhaitez vous lancer en affaires ? Quelques conseils...

- Être un bon concepteur ne suffit pas (gestion, développement des affaires, RH, gestion des risques, etc.)
- L'architecture est un travail d'équipe : même en solo, il est important de bien s'entourer
- 50 % du marché concerne des contrats publics : un milieu complexe et très encadré (lois, règlements, décrets, etc.)
- 2 options : créer sa propre firme ou accéder à l'actionnariat en interne dans une firme existante

SOIRÉE DE LA RELÈVE 2019 TABLES DE DISCUSSION



Association
des Architectes
en pratique
privée du Québec



Université 
de Montréal

SOIRÉE DE LA RELÈVE

2019

RÉSEAUTAGE

